

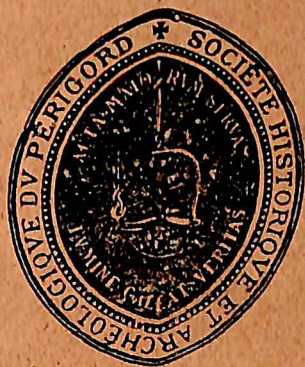
BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

TOME XXXVII. — SIXIÈME LIVRAISON



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE RIBES, RUE ANTOINE-GADAUD, 14.

Novembre-Décembre 1910.

seconde motte a également disparu ; nous avons seulement remarqué dans le champ où il l'avait vue un exhaussement du sol sans forme précise, mais qui paraît avoir fait partie d'une construction en pierre.

M. de Mourcin attribuait ces deux mottes au vi^e siècle et il supposait qu'elles avaient été bâties toutes les deux. Nous savons que celle d'en bas ne portait aucune construction en pierre ; mais je croirais que les restes informes qui subsistent sur le coteau ont appartenu à une habitation romaine plutôt qu'à une construction du moyen âge. M. de Mourcin avait remarqué que les champs qui l'entourent étaient parsemés de fragments de poteries ; nous l'avons constaté nous-mêmes et nous y avons ramassé de nombreux débris de céramique, parmi lesquels une terre à engobe rouge très caractéristique, qui ont tous l'aspect de poteries romaines.

Il est vraisemblable qu'une villa romaine a existé sur le coteau, où l'on retrouve encore ces débris. Détruite ou abandonnée, elle fut remplacée par la petite forteresse voisine, grossièrement construite, dissimulée dans un marécage, mais conforme aux mœurs, aux goûts de ses nouveaux maîtres, auxquels ses palissades donnaient la puissance et la sécurité.

Dans un vallon de la commune de Tocane Saint-Apre, au-dessous du village de la Borie, on voyait encore, il y a quelques années, dans les prés, au bord d'un petit ruisseau, une élévation circulaire en terre, nommée la Moutisse. Son peu de hauteur et l'aspect des lieux, certainement remaniés, n'indiquaient pas suffisamment une motte féodale ; mais le propriétaire l'ayant rasée pour répandre dans les prés les terres dont elle était composée, je remarquai qu'elles contenaient beaucoup de fragments de charbon, des cendres et débris de poteries. Peu après on découvrit, dans un champ voisin, incliné vers le vallon, les restes d'une construction romaine, des marbres et des poteries. On ne peut s'empêcher de constater que la position de ces deux établissements romains à Martignac et à La Borie, situés, l'un et l'autre, sur le penchant d'un vallon où se trouve une motte du haut moyen âge présentent entre eux de curieux rapprochements.

A mesure qu'on s'éloigne des derniers reflets de la civilisa-

tion romaine, il semble que l'ignorance et la barbarie s'épaississent. Durant cette longue période qui aboutit au réveil du xi^e siècle, l'homme semble revenu pour sa défense aux méthodes de ses lointains ancêtres ; il se dissimule comme les animaux sauvages dans les forêts, et peut être la motte de Martignac, après avoir remplacé la riche demeure d'un Romain, fut-elle, à son tour, détruite par quelque bande de pillards normands.

M^{is} DE FAYOLLE.

CHOSSES ET AUTRES

RÉPONSE AUX QUESTIONS DE M. E. RIVIÈRE.

8 janvier 1911.

Mon cher ami et président,

.... Car, laissant aujourd'hui de côté mon piano, mes objectifs, mon guidon, mes pinceaux (?), mes rimes et mes maçons, sans compter d'autres occupations moindres, je viens causer archéologie, si j'ose!!

C'est au sujet de l'article de M. Emile Rivière sur les fers de chevaux, fétiches. J'ai le souvenir très net d'avoir vu, dans mon enfance, des fers de chevaux, de mulets, ou de bœufs, macérant dans des terrines sur les bahuts des intérieurs campagnards. Les terrines contenaient de l'eau qui rougissait peu à peu sous l'action de l'oxyde de fer.

Comme remède, l'eau rouillée est connue. Elle est, du reste, complètement inefficace. Depuis la plus haute antiquité, les sources rouges ont attiré l'attention et furent utilisées comme régénératrices de forces, moins par la connaissance de leur composition chimique que par l'assimilation de leur couleur avec celle du sang. Les trois quarts des remèdes, dits de bonne femme, tels que les carottes pour la jaunisse, le vinaigre sur les démangeaisons, et tant d'autres, ont la même origine. On appelle cela, encore couramment dans les campagnes, traiter le même par le même, le fort par le fort, etc...!

Et l'eau rouillée était, et est encore, en certains lieux, ce qu'on pourrait appeler le SPA du pauvre ! Mais, alors que pour obtenir de la simple eau rouillée on se sert de vieux clous, l'usage des fers -- fortuitement -- ramassés ajoutait à la pharmacopée une tradition mystérieuse, non exempte de superstition exploitée, du reste, par les sorciers et jeteurs de sort de tout temps, dont la race est loin d'être disparue, si même elle ne progresse pas.

Quant au point de départ de cette croyance, il est évidemment difficile de l'établir, pourtant je puis vous relater un fait capable, je crois, d'éclairer un peu, très peu, ce mystère ; mais je me hâte d'ajouter que cette explication court grande chance d'être jugée fantaisiste, quoique reposant sur quelques données certaines.

Les églises romanes étaient, vous le savez, toutes, peintes. Souvent ce n'était, comme à Saint-Savin, à Issoire, dans tout le Poitou, que de la peinture à la détrempe, un peu grossière, mais, parfois, c'était beaucoup plus riche, et l'or était utilisé, même en relief, pour certains ornements.

Un des plus beaux exemples est la peinture du XII^e siècle qui orne le tympan -- extérieur -- de la petite chapelle de Rocamadour. Protégée par la voûte naturelle du rocher, cette peinture est intacte et les nimbes dorés, avec leurs cabochons en relief, semblent avoir été terminés d'hier.

Or, en d'autres endroits, au Puy, notamment, les peintures des porches, ouverts à tous les vents, ayant subi des altérations notables, tant par l'humidité que par la fumée des cierges et beaucoup d'autres causes, il s'en suivit qu'on n'y distinguait plus rien, jusqu'au jour, récent, où l'on se mit à travailler à faire réapparaître, bien faiblement, les peintures primitives.

Seuls, les nimbes dorés subsistaient, très dégradés, mais visibles, grâce à l'or, ou au support qui l'avait soutenu. Quant à moi, je me rappelle très bien, en maints endroits, avoir vu des nimbes de ce genre sous lesquels ne paraissaient plus ni figures ni corps. Le cas se présente aussi, entre autres, à l'église très pittoresque de Lavardin, de peintures recouvertes, donc non visibles, ni même soupçonnables, mais dont

les nimbes, seuls, restent légèrement apparents à travers le badigeon.

L'imagination populaire, encline, lorsqu'elle ne comprend pas quelque chose, à l'assimiler à un objet qui lui est familier, eut vite fait de comparer à des fers de chevaux ces nimbes formant toujours un cercle coupé, à la place du cou, d'autant plus que souvent, comme à Rocamadour, et au Puy, ces nimbes très soignés portaient des cabochons en relief. Les uns étaient tombés laissant des trous, les autres avaient résisté, figurant donc une apparence de clou.

Il n'en fallait pas davantage pour désigner comme fers de chevaux certains, ces ornements dégradés.

De là à inventer un saint quelconque, protecteur des bêtes ferrées, ou à créer, de toute pièce, une tradition autour des fers de chevaux, et, par analogie, à tous les autres, il n'y a qu'un pas. Puis ce fer, même usé et inutilisable, avait toujours une petite valeur, toute infime qu'elle soit. Le paysan le ramasse et le rapporte chez lui. Sous le porche de l'église, il voit, ou il croit voir d'autres fers -- en or. -- Et tout cela se cristallise lentement dans son cerveau, sous forme de pratiques superstitieuses.

Je le répète, cette explication est peut-être fantaisiste ; on peut même la trouver tirée par les « chevaux » ! mais elle est, somme toute, vraisemblable ; surtout si j'ajoute, qu'au Puy, l'opinion que les signes, ornant le portail, étaient des fers d'équidés était constante, il n'y a pas quarante ans. C'est un architecte, dont je ne puis me rappeler le nom, qui me l'a dit, en ajoutant, je m'en souviens fort bien, qu'il avait connu le même cas en Italie, à Padoue, je crois.

Une fois établie une tradition de fétiche au sujet des fers, leur utilisation sous forme d'objets fabriqués avec ce métal, bagues, amulettes, colliers, s'explique d'elle-même. De tout temps on a tiré, d'objets de superstitions, d'autres objets, les uns plus portatifs, les autres destinés à communiquer leur vertu mystérieuse à des bijoux de valeur. C'est d'après le même principe qu'à Monza, en Italie, un soi-disant clou de la Passion fut forgé en anneau de grand diamètre que l'on riva

à l'intérieur de la couronne des rois Lombards, appelée depuis, à cause de cela, la Couronne de fer, quoiqu'elle soit en or.

Et puisque M. Emile Rivière parle de la Russie, je ne serais pas éloigné de croire que l'origine de ces pratiques fut la même dans ce pays où les nimbes sont, dans l'iconographie de ces contrées, d'un usage sinon plus fréquent, du moins incomparablement plus somptueux que chez nous. L'or y ruisselle.

Quant à toutes les légendes et traditions sur saint Eloi, patron des maréchaux-ferrants, elle s'explique de même par la mentalité du paysan peut-être Limousin (St-Eloi naquit à Chatelac) qui n'a jamais vu un nimbe réel sur la tête de personne et qui, trouvant une ressemblance entre des traces effacées et les fers qu'il connaît, en tire une conclusion à sa portée. J'ai, plus d'une fois, entendu des paysans devant un vitrail, une statue, un chapiteau, ou un porche, dire des choses plus effarantes. J'ai même entendu un jour, devant le monument d'un de nos amis communs, composé d'un buste sur une stèle, le long de laquelle s'appuie une allégorie drapée pour une seule décence, j'ai entendu les villageois de la commune dire que « leur monsieur » était ressemblant, mais que sa femme aurait bien pu mettre une chemise !! Et, par ailleurs, on a bien pris, pendant plusieurs siècles, le camée, dit de la Sainte-Chapelle, pour une adoration des mages, alors qu'il représente, très exactement, le meurtre de Jules César !

Que si, maintenant que je suis lancé, je passe à la question sarladaise de la maison de La Boétie, j'approuve grandement le vœu, formé par l'assemblée, que cette élégante façade soit remise dans son état primitif. J'ai, du reste, entendu dire que telle était bien l'intention des édiles de Sarlat-en-Périgord (Rabelais l'écrivait ainsi). Il y a, en vérité, très peu de chose à faire ; remettre les croix aux deux fenêtres, à condition de les galber, et supprimer l'auvent du magasin de tabac. L'arcade ancienne existe par derrière, ce n'est rien à faire et la dépense est insignifiante.

Mais, puisqu'on est en si bon chemin, on devrait penser à ôter cette horrible et ridicule plaque en marbre blanc, immense et affirmative comme vieux fonds de marchand de tables à toilette, qui s'emplâtre au milieu de la façade entre

les deux fenêtres. Pourquoi ne pas la remplacer par une pierre, de dimension moindre, encastrée discrètement sur un des côtés du rez-de-chaussée, et laisser aux lavabos le marbre poli, le plus laid, le plus commun, le plus bourgeois de tous les calcaires inscriptifs, et pas plus durable que les autres, quand on le sort de son climat.

Que cette pierre, du pays, porte une inscription en caractères élégants, peut-être du XVI^e siècle, et non en types d'épigraphes de cimelière. Qu'ils ne soient ni dorés, ni noircis, ni rougis ; la lettre à même la pierre, et c'est tout. L'hommage à La Boétie sera le même et plus délicat.

Et qu'enfin, au moment de graver cette inscription, pour l'amour de.... Montaigne, on donne à son ami son véritable nom. Il ne fut jamais La Bo-é-tie en trois syllabes avec le *t* sifflé comme dans « impéritie ».

Son petit castélet, à trois kilomètres de Sarlat, s'appelle encore, en patois, La Boëtio et soyez certain que Montaigne (lequel était, plutôt, le seigneur de Montagne), en le nommant, devait dire La Boetie, sans accent sur l'e, *Boi* prononcé comme dans « boiserie » et *tie* comme dans « ortie ».

Cette erreur de prononciation ne provient que de l'ignorance d'une évolution orthographique.

Autrefois, il n'y a pas bien longtemps, vers 1820, les mots « boîte » et « coiffure » s'écrivaient et s'imprimaient couramment « boete » et « coeffure ». Parfois il y avait un tréma, parfois il n'y en avait pas, mais sur « coëffure, coëffe, coëffeur » il était plus fréquent. La présence du tréma n'implique donc pas la prononciation mono ou bisyllabique. (Soyons grammairiens, et disons : en synérèse ou diérèse. C'est moins clair, mais cela fait mieux). D'autres mots tels que « moelle, moelleux, moellon » ont gardé leur orthographe ancienne et se prononcent *oi*. Et certains noms propres sont du nombre.

Mais, me direz-vous, puisque ces mots que vous citez, quoiqu'ayant changé leur orthographe, ont gardé leur prononciation comme auparavant, pourquoi n'en aurait-il pas été de même pour La Boétie ? Il peut n'avoir changé ni l'une ni

l'autre. Par quelle cause étant *oi*, serait-il devenu *o-e* (rien de l'Ouest-Etat).

Hélas ! je m'en doute, et ce que je vais dire, pour terminer, vous expliquera comment cette question, qui paraît un peu futile, semble m'émouvoir à ce point.

Sachez que j'ai habité pendant une dizaine d'années, à Paris, la rue de La Boétie, et c'est par centaines, à ne plus les compter, que je reçus des lettres de partout, même périgourdines, portant comme adresse : « rue de la Béotie ! »

La voilà la cause ! elle est éternelle !!

Et sur ce bavardage, j'adresse au Président les sentiments très distingués, les hommages respectueux et autres « courtoiseries » qu'il convient, avec les lignes sérieuses de cette missive.

Puis, à l'ami, tout le reste dont il fera l'usage qu'il voudra ; et, joignant, à ce reste, tous mes bien affectueux souvenirs, je cours reprendre l'ensemble de mes occupations multiples et familières !

F. DE LA TOMBELLE.

DEUX DOCUMENTS RELATIFS A FÉNELON.

Les deux pièces inédites reproduites plus bas proviennent des papiers offerts à la Société par notre collègue M. N. Magne, dans la séance du 3 janvier 1907.

La première est une lettre adressée à l'abbé de Fénelon par Jean de Pignol, prêtre du diocèse de Sarlat. Elle n'est pas datée, mais elle doit être écrite dans le temps où l'évêque François de Salignac de La Mothe-Fénelon résigna son prieuré de Carenac, en Quercy, à son neveu, pour l'aider à se soutenir à Paris, où celui-ci remplissait les fonctions de supérieur des Nouvelles Catholiques. Ce bénéfice rapportait 3 ou 4.000 livres de rente. On connaît la lettre que, le 22 mai 1681, Fénelon écrivit à la marquise de Laval pour lui faire le récit de sa pompeuse entrée à Carenac, où il s'était rendu à l'effet de prendre possession du prieuré de ce lieu.